

Livbag : le plan social ne s'imposerait pas

Les syndicats de l'entreprise pont-de-buisienne, la CGT et la CFTC choqués par le projet de licenciement économique.

Alors que la direction de Livbag, à Pont-de-Buis projette un plan social et le licenciement de 100 à 150 salariés, des mesures qui seront annoncées lundi, lors d'un comité d'entreprise extraordinaire, les deux syndicats de l'entreprise, la CGT et la CFTC, ont commencé à mettre en doute le bien-fondé de ce plan. Et relevé des « **irrégularités** » dans le rapport financier présenté par Livbag.

En résumé, la situation financière actuelle de la société, n° 1 de l'airbag en Europe, ne montre « **aucune urgence à lancer un plan social. Surtout quand le recours au chômage technique, qui prévoit un quota d'heures important, n'a pas été pleinement utilisé** ».

Les syndicats s'insurgent aussi contre les critères de sélection, préétablis, des personnes concernées par les licenciements : « **C'est très précis, explique Frédéric André, délégué CFTC. Le nombre d'ouvriers, d'ingénieurs, est déjà bouclé, avant même d'avoir commencé les négociations.** »

Martial Le Moine, délégué CGT, rappelle « **le recours abusif de Livbag aux intérimaires, ces dernières années** ». La direction de Livbag, en cas de plan social, aurait alors l'obligation d'intégrer une partie de ces 120 personnes récemment remerciées, avec les mêmes indemnités que celles des CDI éventuellement licenciés.

La CGT rappelle aussi que Livbag, qui a engrangé des bénéfices record depuis dix ans, « **a bénéficié de très importantes subventions, ainsi que des réductions grâce à la loi sur les bas salaires, sans oublier une exonération de la taxe professionnelle pendant six ans** ».

Pour les syndicats, « **entreprise florissante, Livbag, qui a en plus profité d'importants fonds publics, va devoir rendre des comptes** ».